Fribourg, Suisse. — 48me année. — N° 93 | Le numéro 5 centimes | Jeudi 25 avril 1918

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Suisse Catholique
Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

		1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse	Fr.	1 80	4 50	8 —	15 —
Etranger	»	3 20	9 —	16 —	30 —

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 cent.
Compte de chèque postal IIa 54.

O. I. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse. . . .	20 »	
L'Etranger . . .	25 »	
Réclames. . . .	50 »	

M. V. X.

Nouvelles du jour

Attaques allemandes sur le front d'Amiens.

Le bombardement des lignes anglaises et françaises à l'est d'Amiens, entre la Somme et l'Avre, qui durait depuis dimanche, a été suivi, hier, d'une attaque allemande. Les Anglais annoncent la perte de Villers-Bretonneux, au sud de Corbie, à 15 kilomètres d'Amiens. Les Français disent que l'ennemi a réalisé quelques progrès dans la région de Hangard. L'attaque allemande s'est étendue jusqu'à la rive méridionale de l'Avre, vers *Castel et Hailles, au nord-ouest de Moreuil.* De ce côté, les positions sont restées intactes.

Les Allemands ne disent encore rien de ces combats.

En Flandre, les Allemands annoncent avoir enlevé des hauteurs au nord-est de Bailleul, près de Vleugelhoek : cette opération secondaire a eu pour but de préparer l'attaque du mont Kemmel, point dominant de la chaîne de collines séparant le bassin d'Ypres de la plaine de Bailleul.

* * *

Les journaux italiens publient aujourd'hui seulement un communiqué officiel sur un fait militaire assez curieux, auquel la presse italienne faisait parfois quelque vague allusion en ces derniers temps. Dans la nuit du 4 au 5 avril, profitant de l'obscurité, un petit détachement, composé d'une soixantaine de marins autrichiens, a débarqué sur la côte *de l'Adriatique, au nord d'Ancône, et a occupé* une maison. Il y resta caché tout le jour suivant. Pendant la nuit, le détachement quitta son refuge et chercha à atteindre son objectif. (On ne dit pas quel il était.) Mais il fut découvert, désarmé et tout entier fait prisonnier par des patrouilles de gendarmes.

Une interpellation a été présentée sur cet incident à la Chambre italienne.

* * *

Les expéditions allemandes en Finlande et en Russie méridionale suivent leur cours. En Finlande, les Allemands, qui avaient débarqué à Abo et qui se sont avancés de là sur Helsingfors, qu'ils ont occupé, ont fait leur jonction avec l'armée gouvernementale finlandaise venant du nord. Les deux armées vont marcher de conserve sur Viborg, dernier réduit de la puissance maximaliste en Finlande.

En Russie méridionale, les Allemands, agissant d'accord avec les Ukrainiens, viennent de terminer la conquête de la Crimée par l'occupation de Simféropol. Ceci, c'est la guerre pour le pain.

Il se confirme que le général Kornilof, qui opère dans le Kouban, est entré à Ekatérinodar, chef-lieu de la province. Le grand-duc Nicolas serait avec le général.

* * *

L'effacement obligatoire de M. Helfferich et son retour probable aux affaires sont la pierre de touche du changement de dispositions dans les sphères officielles allemandes. Cet ancien directeur de la Deutsche Bank, qui *était devenu vice-chancelier, avait été* congédié sous le coup du mécontentement provoqué au Reichstag par ses déclarations intransigeantes, conformes au programme de la caste militaire et des pangermanistes. *Il revient aujourd'hui en faveur, non parce* qu'il montre quelque sagesse, mais parce qu'il accentue ses déclarations de l'an dernier. Dans son discours de Stuttgart, dont nous avons parlé déjà, il a, par exemple, traité avec mépris et ironie la question d'Alsace-Lorraine, disant :

« Quand les ennemis menacent de nous prendre l'Alsace-Lorraine ou même la rive gauche du Rhin, nous n'en sommes point effrayés. Entre ce qu'ils veulent et ce qu'ils peuvent, il y a un abîme presque tragi-comique. On ne peut que plaindre un peuple qui va à sa perte pour des aspirations aussi folles. »

Son programme d'action est le suivant :

« Quand même nos frontières seraient maintenues et garanties, — si la paix ne nous rend pas ce que la guerre économique de l'Angleterre a anéanti, si elle ne rétablit pas dans le monde la liberté de notre travail et de notre esprit d'entreprise (et cela, non pas par des traités écrits sur du papier, mais par le poids des faits que nous créons), si nous n'obtenons pas ce résultat, si nous ne l'imposons pas de haute lutte, alors, on ne le répétera jamais assez, la guerre et l'avenir seront perdus pour nous. »

M. Helfferich veut la lutte à outrance contre l'Angleterre :

« Tandis que l'Angleterre s'est emparée, au loin, de nos positions avancées, nous assénons nos coups contre la citadelle de l'empire britannique. Dans l'ouest de la France et dans la zone maritime qui entoure l'Angleterre, nous mènerons la guerre jusqu'à la décision. »

Les Etats-Unis, que Guillaume II semblait ménager un peu, ne trouvent pas grâce devant M. Helfferich :

« M. Wilson la sentira la force poussée à l'extrême ! »

Voilà donc l'homme que les courants nouveaux portent au pouvoir et qui deviendra, dit-on, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères et peut-être même chancelier de l'Empire.

* * *

Une polémique très regrettable est venue se greffer, en Italie, sur l'incident Czernin-Clémenceau. La presse libérale-radicale a voulu voir une corrélation entre la lettre de *l'empereur Charles et les propositions de* paix du Pape, du mois d'août dernier. Benoit XV aurait lancé son appel aux belligérants à l'instigation de l'Autriche. Le Pape et l'empereur se seraient entendus pour faire conclure une paix défavorable aux Alliés, à l'Italie en particulier, que la lettre de l'empereur ne mentionne pas même. L'Italie aurait été ainsi sacrifiée et par le Pape et par l'empereur.

L'*Osservatore romano* a opposé à ces ridicules conclusions un démenti catégorique ; mais les attaques des journaux interventionnistes reprirent de plus belle. Aussi l'organe officieux du Vatican a-t-il dû revenir sur ce qu'il appelle justement les divagations de la presse. Il affirme encore une fois, « et nous ne nous lasserons pas de le répéter », dit-il, que le noble appel du Pape aux belligérants a été préparé et rédigé uniquement à Rome, à l'insu des nonces et représentants du Saint-*Siège, comme aussi des diplomates accrédi*tés auprès du Vatican.

Par le fait d'un retard involontaire dans la transmission du document pontifical, l'empereur d'Autriche et son gouvernement n'en ont eu connaissance qu'après sa publication par les journaux. Le comte Czernin a, d'ailleurs, fait à ce sujet des observations respectueuses et amicales au nonce pontifical à Vienne.

D'ailleurs, ajoute l'*Osservatore,* ceux qui s'obstinent à voir dans la note pontificale une inspiration directe ou indirecte des empires centraux donnent par là à entendre qu'ils n'ont pas lu ce document ou qu'ils en ont oublié le contenu.

D'après les propositions de Benoît XV, l'Autriche aurait dû renoncer aux territoires occupés en Serbie, au Monténégro, en Russie, en Roumanie, et même à quelque morceau de territoire italien. Qu'aurait-elle gagné en compensation ? Rien.

L'Allemagne, de son côté, aurait dû évacuer la Belgique, l'indemniser des dommages soufferts, évacuer les territoires occupés en Russie et en France, et même elle aurait dû *faire quelque concession par rapport à l'Al*sace-Lorraine. En échange, qu'aurait-elle gagné ? Elle aurait recouvré ses colonies, et c'est tout.

Aussi, le cardinal Gasparri pouvait-il justement écrire aux évêques de Sens et de Valence que, si quelqu'un pouvait se considérer comme avantagé par les propositions du Pape, ce n'étaient, certes, pas les empires centraux.

C'est précisément cela, ajoute l'*Osservatore,* qui rend inexplicable le silence des Alliés, qui n'ont pas répondu au Pape, à moins que ce silence ne s'explique assez par l'article 15 du traité de Londres et plus encore « par cet esprit anticlérical, qui a inspiré l'article et l'a fait approuver ».

Les autres journaux catholiques d'Italie font entendre la même note. Tous démas*quent la mauvaise foi et la déloyauté des ad*versaires du Vatican dans cette nouvelle campagne qu'on ne peut que blâmer et regretter à tous égards.

* * *

La *Perseveranza* de Milan, qui a toujours été le grand organe du libéralisme modéré lombard, mais en même temps l'adversaire déclaré du « cléricalisme politique », dans un article de fond, s'occupe « de la campagne ininterrompue que mènent les anticléricaux de profession, depuis le commencement de la guerre. » Elle reconnaît, en général, comme fondées, les plaintes et les réclamations de la presse catholique « au sujet des insinuations, des délations, des calomnies et des accusations superficielles que la preuve des faits met immédiatement à néant, mais qui, en attendant, jettent un voile de soupçon et de défiance sur toute une œuvre *patriotique constante, accomplie conscien*cieusement et sincèrement ». Elle regrette que, « dans les sphères politiques et gouvernementales et là où l'on administre la justice, on prête trop facilement l'oreille aux voix incessantes du dénigrement et de l'insulte anticléricale, en traînant devant les tribunaux des personnages sans tache, surtout des membres du clergé. »

Appel des Arméniens

Genève, 24 avril.

La Délégation nationale arménienne vient de lancer l'appel suivant :

« Après les massacres et déportations de ces trois dernières années, exécutés avec une sauvagerie et un raffinement de cruauté inconnus jusqu'ici dans l'histoire, et qui ont fait frémir d'horreur le monde entier, l'Arménie est de nouveau menacée d'une catastrophe qui sera le couronnement de l'œuvre d'extermination de tout un peuple par la volonté des gouvernants turcs.

« Profitant de la décomposition de la Russie, les Turcs veulent non seulement réoccuper l'Ar*ménie ottomane et reconquérir le Caucase, mais* ils tendent à achever la réalisation de leur projet de supprimer la race arménienne en Turquie, et même au Caucase. Dans toutes les localités où ils pénètrent, les Arméniens sont méthodiquement massacrés par eux. Ils répandent d'odieuses calomnies dans les pays neutres, accusant les Arméniens d'atrocités commises contre la population musulmane, pour le seul but de tromper l'opinion publique et de se ménager d'avance une excuse aux crimes qu'ils préparent et qu'ils qualifient de simples représailles.

« Le monde civilisé permettra-t-il que des milliers et des milliers de vieillards, de veuves et d'orphelins soient encore livrés à la merci de ces tyrans ?

« C'est donc au nom des martyrs dont les ossements couvrent les étendues désolées du sol de l'Arménie ; au nom des sentiments les plus sacrés de justice, d'humanité et de pitié pour des femmes et des enfants sans défense, que la Délégation nationale arménienne fait appel à tous les peuples civilisés, afin qu'ils élèvent leur voix *avant qu'il soit trop tard et qu'ils empêchent,* par leur intervention, que soit consommée, à la face du monde, l'extermination d'une vieille nation qui a rendu tant de services à la civilisation, qui, par son labeur et ses dons naturels, a constitué un élément de progrès et a été, depuis des siècles, le meilleur intermédiaire entre la culture d'Occident et les peuples d'Orient. »

Les écoles catholiques de Lausanne

Un long débat s'est élevé au Conseil communal de Lausanne, sur une pétition de la paroisse catholique du Valentin, demandant à la ville un subside annuel de 5000 fr. pour ses classes primaires, qui comptent environ 550 élèves. Conformément à la proposition de la majorité de la commission, le conseil a renvoyé la pétition à la Municipalité par 60 voix contre 14 « à titre de renseignement », ce qui équivaut à un refus.

Trois municipaux étaient favorables à la pétition. Le directeur des Ecoles, M. Charles Burnier, après avoir constaté que les classes catholiques rendent d'excellents services et que leur existence ne nuit en rien aux écoles publiques, recommandait chaudement l'allocation. M. Burnier voyait aussi dans l'affaire une question de tolérance.

Mais la majorité, malheureusement, ne fut pas de cet avis. M. Paul Decker, M. Charles Perret, M. Suter, sortirent tous les clichés connus du laïcisme, et le conseil s'inclina, à la *pénible surprise des catholiques lausannois,* qui sera partagée par tous les catholiques suisses.

A Fribourg, on se montre un peu plus large *à l'endroit de la communauté protestante.* Bon an mal an, les écoles réformées émargent pour 6000 fr. au budget de la ville et pour 5400 fr. au budget de l'Etat.

AU CONSEIL NATIONAL

Encore la question du lait

Berne, le 24 avril.

Au début de la séance de ce matin, mercredi, il y avait encore quinze orateurs inscrits, et à la fin de la séance, le président déclarait que le nombre en était encore de treize ! La fatigue est cependant générale, et la grande majorité du Conseil serait ravi d'en finir, ce soir déjà, avec ce débat ; mais cela ne semble guère possible.

On a entendu, ce matin, MM. Motta et Schulthess, défendre les points de vue divergents de la majorité ou de la minorité du Conseil fédéral. A l'heure actuelle, le Conseil fédéral tout entier se rallie au compromis voté par le Conseil des Etats. On sait que la très grande majorité de la commission des pleins pouvoirs appuie le compromis. Mais il subsiste des incertitudes et des courants contraires dans les rangs du groupe radical. Une partie des radicaux qui représentent des intérêts citadins auraient volontiers modifié le compromis dans le sens de la réduction de trois à deux centimes de la part à supporter par les *consommateurs, et de l'attribution à la Confé*dération de quatre centimes au lieu de trois. Mais les députés romands ont tenu bon et, à la séance du groupe radical d'hier après midi, mardi, la majorité a maintenu le compromis intégral. Toutefois, on a beaucoup insisté sur la nécessité d'élargir le nombre des personnes ayant droit aux prix réduits.

M. le conseiller fédéral Motta a constaté que telle était bien l'intention du Conseil fédéral. Il s'est déclaré heureux de voir le ralliement, même des socialistes, s'opérer autour de la solution proposée. Le chef du Département des finances, insistant sur les conséquences qu'entraînerait l'endossement par l'Etat de la totalité du renchérissement, a communiqué le résultat d'une enquête faite par le commissariat des guerres, enquête établissant que les hausses successives sur le pain, le riz, etc., auraient coûté, dans le cas où la Confédération aurait dû s'en charger, 76 millions à la caisse fédérale. Le compromis exigera une dépense de 35 millions, au lieu de 47 millions qu'aurait coûté *le système du Département de l'économie* publique, et 28 millions celui du Conseil fédéral.

M. Motta dit qu'il était de son devoir, comme ministre des finances, de s'opposer de toutes ses forces à une idée qui menaçait, en outre*passant les capacités financières de l'Etat,* le crédit même de la Confédération. Une idée fausse peut révolutionner les masses : la tâche du gouvernement est d'y opposer les principes d'une saine administration.

M. Motta, répondant à M. de Meuron, a déclaré ne pouvoir se rallier à la solution de la question par un arrêté fédéral ; cependant, le parlement est libre de donner des instructions au gouvernement. M. Motta est d'accord avec M. Grospierre quand celui-ci s'écrie : Pas de troubles ! Notre démocratie saura se montrer capable de sortir à son honneur de ce moment difficile. *(Applaudissements.)*

Les radicaux romands, nous l'avons constaté, s'opposent non moins résolument à l'étatisme que les libéraux du Centre. M. Chuard, au nom de ses collègues vaudois, confirme que le système du Conseil fédéral leur aurait paru préférable. C'est sans enthousiasme et non sans inquiétude que les radicaux vaudois se rallient au compromis, qui leur semble empêtré, en particulier, sur le domaine fiscal des cantons. *M. Chuard recommande aux socialistes de* prêcher à leur monde cet esprit d'économie et de support dont les vignerons, par exemple, font preuve en ces temps si difficiles pour eux.

M. Alexandre Seiler, du Valais, attend de la Confédération, qui s'apprête à alléger les charges des populations urbaines quant au prix du lait, qu'elle se montre aussi bien disposée envers les habitants des contrées montagneuses.

L'orateur annonce qu'il va demander prochainement l'appui de l'Etat pour garantir à la population montagnarde le pain au même prix qu'aux populations de la plaine. Le député valaisan se livre ensuite à une très vive critique de nos tendances étatistes. Etatisme est pour lui synonyme de bureaucratisme ; le rationnement et la politique des prix maxima donnent lieu à de véritables orgies. Les inspecteurs fédéraux vont jusqu'à fourrer leurs doigts dans les pots de confiture, pour examiner s'ils ne contiennent pas de la graisse ! L'existence de l'hôtellerie, très précaire déjà, est rendue presque impossible par toutes sortes de tracasseries. M. Seiler est d'ailleurs d'avis que *l'Etat* doit venir généreusement en aide aux classes nécessiteuses.

Quelques radicaux de la Suisse allemande, dont M. Seiler dit que ce sont peut-être de bons *avocats ou de bons professeurs, mais des igno*rants en matière d'agriculture, viennent proposer une adjonction au texte du compromis, dans ce sens que l'emploi de lait non écrémé pour l'engraissement des veaux et des porcs soit interdit et que la fabrication de produits laitiers destinés à l'exportation soit réduite. M. Rothenberger (Bâle) motive cette double proposition.

L'attention de l'assemblée se tourne ensuite vers M. Micheli qui, *dans le Journal de Genève,* a mené campagne contre la solution étatiste de M. Schulthess. Le député de Genève repousse les reproches que M. Graber a adressés aux libéraux. Les libéraux défendent les idées qui ont eu pour champion Numa Droz, un fils d'ouvrier neuchâtelois. Le parti libéral ne rejette pas toute intervention de l'Etat ; mais il y a la manière. L'orateur ne croit pas en la toute-puissance de l'Etat ; il partage à ce sujet l'opinion de socialistes éminents, tels que MM. Ragaz et Bernstein.

M. Micheli estime que c'est la concentration du pouvoir en quelques mains qui provoque la révolution. Sans les pleins pouvoirs, l'ultimatum d'Olten n'était pas possible. En s'opposant à l'idée néfaste des socialistes, le Conseil fédéral a bien mérité du pays.

M. le conseiller fédéral Schulthess s'est déclaré opposé à l'extension continuelle du système des prix réduits. Ce système viole la dignité des ci*toyens. C'est pourquoi le Département de l'éco*nomie publique voulait le lait à bon marché pour tout le monde. L'orateur proteste qu'il n'y a pas là de la démagogie, mais la volonté déterminée de l'Etat de venir en aide à la population tout entière. Gouverner c'est prévoir. Si la proposition du Département d'économie publique avait été adoptée, dit M. Schulthess, le mécontentement populaire et l'ultimatum d'Olten ne se seraient point produits.

L'orateur recommande l'adhésion au compromis. Ceux qui voudraient aller plus loin, auront encore l'occasion de montrer leur bon cœur. M. Schulthess dit un mot du « postulat » de MM. Frei et Affolter, qui chargeait le Conseil fédéral « d'examiner les moyens de faire supporter à la Confédération tout le renchérissement du lait ». Cette décision, dit l'orateur, a éveillé les espoirs de la population. En proposant une solution conforme à ce « postulat », le département a cru tenir compte des vœux populaires. M. Schulthess affirme que son système n'aurait pas coûté à la caisse fédérale un centime de *plus que le compromis. Il déclare encore que le* fameux communiqué de son département sur la décision du Conseil fédéral du 3 avril a été publié d'accord avec ses collègues du gouvernement.

En terminant son exposé, M. Schulthess déclare qu'il a toujours agi au plus près de sa conscience et qu'il continuera à le faire. *(Applaudissements.)*

A midi et quart, la suite du débat est renvoyée à l'après-midi.

Séance de relevée du 24 avril

Huit orateurs ont pris la parole, dans cette séance de relevée, qui a duré trois heures. Et la liste n'est pas épuisée. Lorsque le président constate, à 7 h. ½, que le tableau des orateurs inscrits contient de nouveau neuf noms, il impose à la Chambre une séance de nuit.

M. Walther, de Lucerne, avait déposé, les premiers jours de la session, une proposition intermédiaire, demandant que l'Etat supporte le renchérissement du lait pour toutes les personnes dont le revenu ne dépasserait pas 7000 fr. Cette proposition ayant été abandonnée par son auteur, qui s'est rallié au compromis, a été reprise par M. Weber, de Saint-Gall.

M. Geiple, l'idéologue bâlois, apporte, de son côté, un nouveau « postulat », qui réclame des mesures immédiates, afin que les villes arrivent à suffire à leur consommation en plantes sarclées et en légumes.

M. Hirter insiste beaucoup sur le fait qu'il a voulu, en mars déjà, faire supporter par l'Etat tout le renchérissement du lait. Aujourd'hui, il se résigne au compromis, tout en protestant contre les reproches adressés à M. Schulthess et à ceux qui partagent son opinion, de faire de l'étatisme socialiste.

Un autre Bernois, M. Moser, directeur de l'agriculture, introduit dans le débat une constatation intéressante. Il estime que le bénéfice annuel que les petites ou moyennes exploitations agricoles (1 à 4 vaches ou 5 à 10 vaches), exploitations qui possèdent quatre cinquièmes du bétail suisse, retireraient de l'augmentation du prix du lait, varierait de 140 à 800 francs par an, montant qui n'atteint de loin pas les suppléments de renchérissement qu'on a accordés aux fonctionnaires et employés.

M. *Frei, de Bâle, est l'auteur du « postulat »* présenté au mois de mars, pour inviter le Conseil fédéral à faire supporter par l'Etat tout le renchérissement du lait. Mais M. Frei oublie qu'il a consenti à modifier sa proposition, de manière à lui enlever tout caractère préjudiciel. Il laisse croire que son « postulat », même modifié, engageait le gouvernement à suivre cette voie et que c'est l'attitude contraire de la ma-

jorité du Conseil fédéral qui a provoqué les menaces de grève générale.

On entend ensuite, ou plutôt l'on n'entend guère, un discours lyrique de M. Hardmeyer, un pédagogue zuricois, qui débite des phrases soigneusement transcrites sur de petites feuilles.

L'attention se ravive quand M. Feigenwinter se lève. Le Conseil presque tout entier se rassemble autour de l'orateur, qui a son siège au milieu de la députation jurassienne.

M. Feigenwinter se déclare partisan absolu de la thèse de la majorité du Conseil fédéral, suivant laquelle l'Etat ne doit intervenir que là où son appui est nécessaire. Il félicite les Confédérés romands d'avoir défendu ce principe avec tant d'ardeur et il félicite le Conseil fédéral de n'avoir pas eu de faiblesse, en présence des menaces révolutionnaires. Comment prendre au sérieux ces menaces, quand on sait que, au Grand Conseil bâlois, les mêmes socialistes ont combattu avec acharnement, il y a quelques mois, l'idée de faire supporter par l'Etat le renchérissement des denrées alimentaires. *(On rit.)* Il est inadmissible que la Confédération paye le lait aux étrangers indésirables.

M. Feigenwinter affirme que c'est aux employeurs et non à l'Etat qu'incombe la tâche d'assurer l'existence des ouvriers. Des salaires minima doivent être fixés par les offices de conciliation autorisés par le Conseil fédéral.

M. Feigenwinter se réclame des idées des conseillers fédéraux Dubs et Droz, et il exprime l'espoir qu'un jour viendra où la jeunesse s'éprendra de nouveau de l'idéal de la vraie liberté.

L'orateur catholique, qui recueille les applaudissements de ses collègues, tient à ajouter que ses convictions ne lui permettent pas de voter un compromis pseudo-socialiste.

Après une déclaration de M. Choquard, qui votera le compromis, bien que les producteurs ne reçoivent pas encore le prix correspondant aux frais de production du lait, le Conseil se sépare à 7 ½ heures.

Séance de nuit du 24 avril

A 9 heures, une trentaine de députés sont à leurs places. M. Naine s'étonne de cet auditoire clairsemé, qui ne tarde pas, cependant, à grandir, MM. les députés rentrant un à un de leur hôtel.

Le député neuchâtelois se sépare nettement du point de vue du groupe socialiste. Il s'attaque à l'augmentation du prix du lait et prétend que les auteurs du compromis se moquent de la population. Le lait s'engloutit, dit-il, dans les porcheries. La thèse de la « prime de production » n'a été inventée que pour donner un prétexte à l'augmentation du prix. Le lait est un objet de spéculation, pour les paysans comme pour les industries du lait condensé et du chocolat. L'une de ces sociétés a fait 20 millions de bénéfices en 1917. C'est l'éternelle comédie, et le régime qui la joue est responsable de tout ce qu'il adviendra.

On a entendu ensuite M. Rochaix, de Genève, exposer longuement tout un programme d'action de secours de l'Etat pour le ravitaillement.

M. Garbani a demandé, en italien, que la décision à intervenir eût le caractère d'un arrêté fédéral et que les cantons n'eussent à supporter qu'un cinquième de la charge résultant du compromis.

M. Schmid, de Soleure, décrit encore la misère des ouvriers qui luttent en vain pour une augmentation de salaire.

M. Fritschi, de Zurich, voudrait réduire la part des consommateurs à deux centimes et élever la contribution de la Confédération à 4 centimes.

Pendant ce temps, les conversations vont leur train et le brouhaha devient si général qu'on ne perçoit plus la voix des orateurs.

Le calme renaît lorsque M. Grimm commence sa réplique, qui dégénère en violente diatribe contre M. Feigenwinter. M. Grimm repousse le compromis, qui n'est pas une solution, car il transporterait tout simplement la lutte dans les cantons. Quant à l'extension du nombre des personnes ayant droit aux prix réduits, l'orateur exige à ce sujet des promesses claires et précises.

M. le conseiller fédéral Schulthess a répondu aux diverses attaques et propositions. La Société de lait condensé à laquelle M. Naine a fait allusion n'a acheté que le 7 % de son lait en Suisse.

La proposition de M. Walther, reprise par M. Weber, et suivant laquelle les personnes qui ont moins de 7000 francs de revenu seraient exemptées de tout renchérissement du lait, aurait pour effet que, à Bâle, par exemple, de 9 % des citoyens ne seraient pas atteints par la hausse.

Quant à la participation des cantons aux charges, elle doit être maintenue à un centime.

Se substituant aux rapporteurs absents de la commission, M. Mæchler estime l'occasion favorable pour commencer, à 11 heures, un long exposé (seconde édition), en faveur du compromis. Comme M. Schulthess, il combat toutes les modifications de forme et de fond.

M. Feigenwinter demande ensuite la parole pour une explication. M. Grimm lui ayant fait des reproches au sujet d'un conflit entre l'imprimerie du *Basler Volksblatt* et la *Typographia*, le député catholique constate qu'une commission instituée par la Fédération ouvrière suisse a fait justice de ces reproches. M. Grimm ayant fait allusion encore à un fait divers de journaux prenant à partie certains membres des Chambres fédérales, M. Feigenwinter a sommé le député socialiste de parler clairement. M. Grimm interrompt pour déclarer qu'il n'avait point visé M. Feigenwinter. Le député bâlois de lui répondre : « Vous avez eu raison de faire cette déclaration, sans cela je vous aurais traité comme vous le méritiez. » On comprend que M. Grimm ne soit pas sorti avec les honneurs de la guerre de cette passe d'armes.

M. le président Calame tient encore à ajouter qu'il aurait rappelé M. Grimm à l'ordre s'il avait entendu les propos du député socialiste.

Avec cet incident, la discussion sur la question du lait s'est terminée, à 11 h. ½ de la nuit !

La votation interviendra demain matin.

AU CONSEIL DES ÉTATS

Affaires économiques et militaires

Berne, 24 avril.

En présence du grand débat ouvert au Conseil national et qui est arrivé, ce soir, à son point culminant, avec le discours de M. Feigenwinter, les paisibles délibérations du Conseil des Etats peuvent paraître de second ordre. Cependant nous avons eu aujourd'hui un écho des préoccupations qui passionnent le pays.

Ayant à traiter le chapitre des mesures prises en automne 1917 par le Département d'économie publique, M. Pettavel, rapporteur de la commission, a montré les relations qu'il y a entre la rareté du lait, le commerce du bétail et l'exportation du fromage. Le magistrat neuchâtelois a touché discrètement ces délicats problèmes. En passant, il a déclaré qu'il trouvait excessifs les bénéfices de l'Union des exportateurs de fromage, mais sans aller plus loin. Par contre, il a loué l'organisation de l'Office central du beurre.

L'attitude réservée de M. Pettavel lui était commandée par son office de rapporteur de la commission. Mais M. le Dr Dind, plus indépendant, n'avait pas les mêmes raisons pour taire les sentiments du peuple vaudois qu'il représente. Le professeur lausannois a réclamé énergiquement la publication des comptes du syndicat des fromages. Puis il a signalé le fait que des marchands de bestiaux parcourent les campagnes, même en automobile, pour acheter à tout prix le jeune bétail. On se moque des prix maxima fixés en haut lieu pour la viande de veau. Pourquoi ne fait-on pas respecter les ordonnances ? D'un côté, on vient nous dire qu'il faut donner une prime de production pour favoriser le ravitaillement en lait, et de l'autre, on agit de telle sorte que les paysans ont intérêt à nourrir leurs veaux avec le lait qu'ils devraient livrer à la consommation. Qui expliquera cette conduite paradoxale et contradictoire ?

En l'absence de M. Schulthess, retenu au Conseil national par le débat sur le prix du lait, c'est M. Pettavel qui défend le Département de l'économie publique. Nous avons trop peu de veaux, dit-il. Alors les marchands se disputent les rares pièces qu'ils découvrent chez les paysans et se surenchérissent les uns les autres. Le Département de l'économie publique s'occupe d'obvier à cet état de choses. Le meilleur et unique remède serait le monopole. La Confédération achèterait tous les veaux du pays et répartirait ensuite la viande dans les diverses régions à des prix réglés d'avance.

Un autre député, M. Wettstein, s'étant plaint du manque de cohésion entre le Département de l'intérieur et le Département de l'économie publique à propos du ravitaillement en bois et en charbon, M. Pettavel prend encore la parole pour donner des éclaircissements officiels. Cette coordination, dit-il, est en bon chemin. Les deux Départements vont agir de concert, afin que la distribution du bois et du charbon se fasse dans tout le pays dans des conditions égales.

Le rapport de M. Henri Scherrer sur l'économie industrielle de guerre ne donne lieu à aucune observation importante. En revanche, le rapport de M. Wettstein, sur les affaires militaires, est émaillé d'une foule de critiques et de renseignements qui appellent les explications de M. Decoppet, chef du Département militaire. La mobilisation des réfractaires et des déserteurs, en particulier, est l'objet d'un exposé détaillé. A la suite de quoi M. Legler, de Glaris, demande plus d'énergie contre les prétentions arrogantes de ces nouveaux travailleurs, qui se mettent trop souvent en grève.

Le Conseil des Etats espère pouvoir terminer demain matin cet examen du neuvième rapport de neutralité.

La guerre européenne

FRONT OCCIDENTAL

Journée du 23 avril

Communiqué français du 24 avril :

Entre la Somme et l'Avre, le bombardement ennemi a pris, dans la nuit, un caractère d'extrême violence sur le front franco-anglais, notamment dans la région de Villers-Bretonneux et de Hangard-en-Santerre.

L'artillerie française a contre-battu énergiquement les batteries allemandes.

Dans la région de l'Ailette et d'Avocourt, des patrouilles françaises ont ramené des prisonniers.

* * *

Communiqué anglais du 24 avril, à 3 h. de l'après-midi :

L'activité de l'artillerie ennemie s'est accrue hier après midi et dans la soirée, sur la plus grande partie du front britannique, particulièrement dans les secteurs de la Somme, de l'Ancre, dans la vallée de la Scarpe, au nord de Béthune, au nord et au nord-est de Bailleul. A la tombée de la nuit, l'infanterie allemande est sortie des tranchées pour attaquer au nord-ouest d'Albert, mais elle a été repoussée par nos feux de mousqueterie et de mitrailleuses.

De violentes attaques ennemies, déclanchées plus tard dans les environs de Dranoutre, ont été repoussées par les troupes françaises ; après un combat acharné, l'artillerie française et britannique a infligé de lourdes pertes à l'ennemi.

Pendant la nuit, l'activité de l'artillerie ennemie a continué et dans la matinée, de bonne heure, un violent bombardement a été déclanché sur tout le front britannique, depuis le nord d'Albert jusqu'au point de soudure avec les troupes françaises.

De vives attaques d'infanterie sont en cours dans le secteur d'Albert et entre la Somme et l'Avre.

* * *

Communiqué allemand du 24 avril :

Sur le champ de bataille de la Lys et de la Somme, l'activité s'est bornée à des actions de combats locales.

Au nord de Bailleul, nous avons pris d'assaut la hauteur de Vleugelhoek et nous y avons fait des prisonniers français.

A l'ouest de Bailleul, nous avons repoussé des attaques anglaises ; et de fortes poussées de l'ennemi au nord-ouest de Béthune ont été brisées dans nos lignes d'avant-postes.

En de nombreux points, sur le reste du front, nous avons fait des prisonniers.

Journée du 24 avril

Communiqué français du 24 avril, à 11 h. du soir :

Le bombardement intense des positions franco-anglaises a été suivi d'une attaque allemande, menée sur tout ce front, par des forces considérables.

Dès 5 heures du matin, les efforts ennemis se sont portés sur Hangard-en-Santerre, la région de Hailles et le bois de Senécat, au sud de l'Avre. La bataille, qui a duré toute la journée, continue encore, particulièrement acharnée dans la région de Hangard. Après une série d'assauts furieux, l'ennemi a réussi à prendre pied dans le bois au nord de Hangard, ainsi que sur la lisière est du village, que nos troupes défendent avec acharnement.

La lutte a été non moins violente dans la région de Hailles. Plusieurs assauts ennemis, dirigés sur la croupe est du village, ont été brisés par nos feux et nos contre-attaques. Plus au sud, les Allemands ont également échoué dans une tentative contre le bois de Senécat et à la cote 82, qui sont restés intégralement en notre possession.

Sur la rive droite de la Meuse, la lutte d'artillerie a été assez active.

Journée calme sur le reste du front.

* * *

Communiqué anglais d'hier soir, 24 avril :

A 6 h. 30, ce matin, après un violent bombardement, l'ennemi a attaqué sur tout le front au sud de la Somme et sur le front français, dans notre droite. Il a été repoussé. Plus tard, dans la matinée, l'attaque s'est renouvelée avec violence contre les mêmes positions. Il a été repoussé avec des pertes dans la partie sud et au nord de ce front. Mais l'ennemi a pu progresser à Villers-Bretonneux, où les combats ont été acharnés pendant toute la journée.

L'ennemi s'est emparé du village ; la bataille continue.

D'autres attaques poussées ce matin sur la rive nord de la Somme et au nord d'Albert ont été repoussées et nous avons fait quelques prisonniers. A la suite d'opérations locales, exécutées avec succès, ce matin au nord-est de Festubert, les positions enlevées par l'ennemi le 22 dans cette localité ont été reprises par nos troupes.

Les troupes ennemis qui les occupaient ont offert la plus grande résistance et ont éprouvé de fortes pertes. Nous avons fait quelques prisonniers et pris quatre mitrailleuses.

Ce matin, de bonne heure, l'ennemi a déclanché sans succès une forte attaque locale contre notre nouvelle position à l'est de Robecq.

Nos lignes ont été maintenues intactes et 84 prisonniers sont restés entre nos mains. D'autres prisonniers ont été pris par nous en de petits combats menés avec succès à l'est de la forêt de Nieppe et aux environs de Wytschaete.

* * *

Communiqué allemand d'hier soir, 24 avril :

Rien à signaler sur les différents fronts.

Le bombardement de Paris

Paris, 24 avril.

(Havas.) — Le bombardement de la région parisienne a recommencé aujourd'hui.

L'ANARCHIE EN RUSSIE

Le *Journal des Débats* publie une longue correspondance sur l'anarchie à Pétrograd ; nous en extrayons le détail suivant qui relate un fait qui s'est produit en février dernier :

« Deux messieurs et une dame traversaient la rue Michel ; plusieurs soldats, armés jusqu'aux dents, les arrêtèrent, les firent monter dans une auto et les emmenèrent sur le quai du canal Catherine, derrière le théâtre Michel. Ils leur prirent leurs vêtements, les pelisses, les chaussures, enfin tout, sauf le linge (il faisait 17 degrés au-dessous de zéro). A ce moment, la représentation du théâtre Michel ayant pris fin, le public regagnait la rue. Les voleurs, dérangés inopinément, durent s'enfuir, abandonnant leur proie, non sans avoir auparavant tué d'un coup de revolver un des messieurs. »

Nécrologie

Le ministre de Bulgarie à Berlin

Le ministre bulgare à Berlin, M. Rizof, est mort, mardi, des suites d'une maladie de cœur, à l'âge de 53 ans. Il était né à Monastir et avait fait ses études en Allemagne et en France. Il était entré au ministère des affaires étrangères, à Sofia, il y a vingt-cinq ans et avait été successivement ministre plénipotentiaire en Serbie, au Monténégro et à Rome. C'était un des partisans les plus convaincus du rapprochement bulgaro-allemand.

Nouvelles diverses

Le prince héritier de Saxe est à Berlin.

— Le chancelier de l'empire allemand est rentré à Berlin, revenu du quartier général.

PETITE GAZETTE

La puissance d'un journal

Dès le début de la guerre, le grand journal londonien, le *Times*, ouvrait une souscription en faveur de la Croix-Rouge britannique. Le total des sommes recueillies par le *Times* avait atteint, la semaine dernière, le chiffre formidable de 10 millions de livres, c'est-à-dire plus de 250 millions de francs.

Échos de partout

IL SUFFIT DE S'ENTENDRE

L'autre dimanche, un obus allemand est tombé sur Paris, vers trois heures. En vertu de la convention de la veille, un des plus hauts fonctionnaires de l'administration téléphona aussitôt à M. Gheusi, directeur de l'Opéra-Comique, et lui rappela qu'il devait interrompre la représentation de *Carmen*. Et le dialogue suivant s'engagea :

— Pardon, monsieur, j'entends bien ; mais à qui pensez-vous parler ?

— Au directeur de l'Opéra-Comique.

— Alors, je dois vous prévenir que le téléphone du théâtre est complètement détraqué. D'autre part, je sais que M. le directeur est en ce moment en inspection dans les divers services de la maison. Il faudra au moins une heure pour le rejoindre.

— Eh bien ! fût-ce dans une heure, annoncez-lui qu'un obus est tombé et que le spectacle doit être interrompu.

— Ce sera fait. D'ailleurs, dans une heure, il n'y aura plus d'inconvénient...

— Pourquoi donc ?

— Mais... parce que le spectacle sera terminé, et le public, rentré chez lui.

Et les deux interlocuteurs, chacun à un bout du fil, se mirent à rire aux éclats.

MOT DE LA FIN

— Venise est évacué... Venise est désert... Ses gondoles se balancent tristement.

— Vite la fin de la guerre, pour que de nouveau elles se gondolent.

LA VIE ECONOMIQUE

Le coton d'Egypte pour l'Espagne

Les représentants diplomatiques de la Grande-Bretagne et de l'Espagne au Caire ont communiqué qu'un accord a été conclu avec l'Angleterre pour la vente à l'Espagne de la totalité de la prochaine récolte de coton, ainsi que le reste de la dernière récolte à partir du 1er août.

Les accapareurs

A la dernière foire de Payerne, un accapareur a acheté tous les œufs qui se trouvaient sur le marché, aux prix de 4 fr. 40 la douzaine. Ceux-ci ont pris le chemin de Bâle dans un wagon spécial, qui comptait 34 caisses du poids de 2400 kilos, soit 6000 douzaines.

Il serait temps qu'on prît des mesures énergiques contre les gens qui empoisonnent les marchés en offrant des prix exorbitants pour des denrées de première nécessité.

Publications nouvelles

Lettres à un jeune paroissien sur l'Eglise catholique, par M. l'abbé Besson, curé du Saint-Rédempteur, à Lausanne, professeur à l'Université et au Grand Séminaire de Fribourg.

Ce petit livre est destiné à la jeunesse catholique instruite, qui désire, au milieu du fourmildement actuel des pensées les plus diverses, être fixée sur les raisons de son attachement à l'Eglise. Quelques problèmes fondamentaux sont traités dans ces lettres, d'une manière à la fois scientifique et accessible à toute personne du monde un peu cultivée. Les fondements de la primauté du Pape dans l'Evangile, le séjour de saint Pierre à Rome, l'organisation de l'Eglise primitive, l'Eglise et la Bible au cours des siècles et aux temps présents, l'Eglise et la démocratie, la prière en latin, les catholiques et la liberté, tels sont les principaux sujets traités, non point avec les simples considérations générales et vagues qui peuvent valoir un peu partout, mais eu égard aux préoccupations particulières de notre pays, et surtout de nos cantons mixtes. La jeunesse catholique studieuse, pour qui ce livre est fait, ne manquera pas de le lire et ce sera pour son profit.

En vente à la Librairie Catholique. Prix : 1 fr. 20.

La Doctrine de vie, par le R. P. M.-S. Gillet, Dominicain. 1 vol. in-12. Franco par la poste : 3 fr. 60. Librairie Victor Lecoffre, J. Gabalda, éditeur, rue Bonaparte, 90, Paris.

Dans ce nouvel ouvrage du R. P. Gillet, on ne trouvera pas une exposition scolaire et complète de la doctrine catholique, ni une analyse détaillée de la vie chrétienne, mais seulement l'essentiel de la doctrine et une méthode d'adaptation de la vérité aux conditions générales de toute vie désireuse de se retremper à ses sources.

Introduction. — Du dilettantisme religieux d'hier à l'action de demain. — I. Le dilettantisme religieux : dogmatique, moral, cultuel. — II. Du dilettantisme religieux à l'action. Les causes sociales de l'évolution religieuse de la jeunesse, l'Intuition des jeunes et la France de demain.

Livre I : La Doctrine. — Les harmonies de la création ; — Les harmonies de l'incarnation ; — Les harmonies de la rédemption ; — Les harmonies de la prédestination ; — Les harmonies de la présence de Dieu.

Livre II : La Vie. — Conscience et présence de Dieu ; — Prière et prédestination ; — Souffrance et Rédemption ; — Vie humaine et Vie divine ; — La Vie divine et ses sources. Le Saint-Esprit ; — Le Christ ; — Le Christ et les Sacrements ; — La Messe ; — La Sainte Vierge ; — La Communion des Saints ; — L'Apostolat.

Etincelles des feux du premier août, par H. Bleuler-Waser. (Traduction française.) 1. vol. in-16, broché, avec couverture illustrée, 2 fr. 25. Editions « Spes » Lausanne.

Ces « étincelles » doivent allumer, dans l'âme de nos enfants, l'enthousiasme ou tout au moins l'amour de la Suisse ! On a donc voulu faire pour les jeunes Romands ce qui a été fait pour leurs camarades de l'autre Suisse : mettre à leur portée un livre qui leur fasse comprendre et respecter leur pays, tout le pays dont ils sont les futurs citoyens. C'est l'histoire d'une famille zuricoise, de vrais bons Suisses qui utilisent les vacances à des leçons d'instruction civique d'après nature, dans les vallées et sur les monts des vieux cantons. Cet ouvrage se recommande de lui-même à tous ceux qui veulent travailler à l'éducation civique de la jeune génération. Les notions qu'il donne sur nos institutions nationales sont intelligemment dosées et aimablement présentées, et l'on a résolu ainsi un problème difficile : ne pas dégoûter les enfants de ce qui touche aux affaires publiques, sous prétexte de les en instruire.

Y. — *L'Odyssée d'un transport torpillé.* Un volume in-16. Prix : 4 fr. Payot et Cie, Paris, 106, Boulevard Saint-Germain.

Ces lettres, qui ont été publiées, mutilées et tronquées, réduites d'un tiers, dans la *Revue de Paris*, paraîtraient aujourd'hui intégrales en volume. Elles auront en France un grand retentissement, car le public va pouvoir enfin lire un des documents le plus tragiquement évocateurs de la guerre, le plus évocateur sans doute. Du haut en bas de la société, la *Revue de Paris* a reçu d'innombrables preuves que ces lettres ont été au cœur de la nation.

Les dames du « Comité de la *Vie Heureuse* », patriotes pures et cœurs d'élite, ont décerné leur prix de 1917 à ce livre sans nom d'auteur.

Et voici le mystère ! L'éditeur ignore qui écrivit ces lettres. Le « Comité de la Vie heureuse » l'ignore aussi. Peut-être le directeur de la *Revue de Paris* l'ignore-t-il également, puisqu'elles ne lui sont parvenues que par l'intermédiaire du destinataire. Et celui-ci, qui n'avait jamais voulu livrer le nom de son correspondant du « *Pamir* », a disparu dans un de ces drames de la mer que les communiqués officiels résument en bloc hebdomadairement.

Le Rêve et la vie. Roman, par Jean Morgan. Un volume in-16. Prix : 4 francs. — Librairie Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris, 6e.

L'auteur de *la Dupe*, que couronna avec raison l'Académie française, de *Sur le seuil de l'amour*, *Un enfant dans la foule*, *Parmi les ruines*, et de maintes autres œuvres où s'affirma son talent délicat, si parfaitement nuancé, aborde, dans son nouveau roman, le grand problème des destinées féminines. Sa noble héroïne, tourmentée d'abord par une trop vive disparité entre le milieu étroit et sec que représente la bourgeoisie fermée d'une ville normande, puis trompée affreusement par la réalité douloureuse et triviale, voit enfin, après la chute successive de ses illusions, s'ouvrir un chemin inespéré vers la félicité idéale.

De la condition de la femme mariée sous le régime du code civil suisse, par François Bartholomès, Dr en droit. Edition Atar, Corraterie, Genève ; prix : 5 fr.

Les commentaires fleurissent abondants autour des différentes parties de notre nouveau code civil suisse. Cela est heureux et même nécessaire. Notre législation n'a pas le caractère des lois françaises qui obligent l'interprète à serrer de près la pensée du législateur. Chez nous, le législateur a fait une part plus grande à la jurisprudence, lui abandonnant le soin de plier la loi à l'évolution même des idées. Quand il entend conférer à une disposition une portée impérative absolue, il le dit. S'il ne le dit pas, la question est résolue selon l'esprit de l'époque.

M. le Dr Bartholomès a eu le souci de préserver la jurisprudence de l'empirisme et des solutions arbitraires ; il a suppléé aux silences de la loi en tirant parti des matériaux qui s'y trouvent implicitement contenus. Il est heureux que des travaux savants comme le sien nous préservent des fantaisies de la jurisprudence. C'est dire que son livre sera une mine précieuse d'étude pour les hommes de loi.

Antoine Redier. Le mariage de Lison. Payot, éditeur, 106, Boulevard Saint-Germain, Paris.

L'auteur de ce livre est arrivé à la notoriété par les *Méditations dans les tranchées* qui en sont aujourd'hui à leur quatorzième mille et que l'Académie a couronnées.

Le roman qu'il publie aujourd'hui a comme thème ce qu'il a mis en sous-titre : A l'usage des combattants et des jeunes filles sans dot. Son principal personnage ne possède rien et il épouse une jeune fille charmante, qui ne possède rien. Mais il a le courage de dire que la fortune ne lui est pas nécessaire parce qu'il sent qu'il la trouvera par le travail et pour le bonheur de celle qu'il épouse. C'est un livre franc, honnête pour le fond, mais avec l'un ou l'autre passages un peu risqués.

La Suisse et la guerre

—o—

A la frontière française

Depuis quelques jours, la frontière franco-suisse est rigoureusement fermée pour les voyageurs et les lettres à destination de la Suisse. Il n'y a que les journaux de France qui peuvent passer.

Les bombes de Porrentruy

Berne, 24 avril.

(Communiqué du bureau de la presse de l'état-major de l'armée.) Dans notre communiqué du 20 courant au sujet des bombes de Porrentruy, il est dit que le tir de l'artillerie française sur l'avion rentrant de Porrentruy ne constituait pas une preuve, parce que de nuit on tire sur chaque avion qui n'est pas annoncé. A ce sujet, l'attaché militaire près l'ambassade de France fait observer que l'artillerie française est en mesure de pouvoir, même de nuit, identifier les avions des armées de l'Entente, et que, si elle a tiré dans le cas considéré, c'est qu'elle ne les a pas reconnus pour tels.

Aux étrangers qui quittent la Suisse

L'ordonnance fédérale du 21 novembre 1917, concernant la police à la frontière et le contrôle des étrangers, prévoit, à son article 3, que, pour quitter la Suisse, les papiers de légitimation des étrangers doivent être revêtus du « timbre de départ » de l'autorité de police du dernier domicile. Il arrive à tout instant que des étrangers partent sans avoir rempli cette formalité. Arrivés à la frontière suisse, ils se trouvent arrêtés et doivent demander l'autorisation de sortie par télégramme ou revenir eux-mêmes à leur point de départ. D'où une perte parfois considérable de temps et d'argent. Ces multiples ennuis seraient évités si l'on observait la formalité prévue par l'ordonnance fédérale que nous rappelons en tête de ces lignes.

De nouvelles bombes à Zurich

—o—

L'affaire de la découverte de nouvelles bombes dans le canal de la Limmat se développe et se précise. Les investigations de la police ont amené lundi la mise au jour d'une boîte avec un mécanisme d'horlogerie et une batterie électrique devant servir à faire sauter les engins. Hier matin, nouvelle découverte, au barrage de la Limmat, près du pont de la gare : une caisse gisant au fond de l'eau contenait neuf grenades à main. L'après-midi, après de longues recherches, sur la rive gauche de la rivière, les plongeurs tiraient de l'eau toute une série de boîtes en fer blanc soigneusement scellées et contenant des bombes de même modèle que les premières, découvertes lundi matin. Il y avait, en outre, quatre grenades ou bombes incendiaires, de la forme d'une bouteille et dont la partie inférieure était en verre. Trois autres paquets renfermaient une douzaine de boîtes contenant un explosif dont la composition n'a pas encore été déterminée. Enfin, une dernière boîte était remplie de balles de revolver.

Toutes ces boîtes portaient une étiquette indiquant la fabrique d'où elles provenaient, ainsi que des conseils de prudence.

A la suite de l'enquête de la police, dix arrestations ont été opérées, toutes de sujets italiens.

Au cours des recherches dans le lit de la Limmat, deux plongeurs ont été blessés par l'explosion d'une lampe à acétylène.

Autre projet d'attentat

Au passage à niveau de la voie ferrée badoise près de la station de Neuhausen (Schaffhouse), on a trouvé quatre bombes chargées de picrate. Ces bombes étaient attachées à un seul paquet et se trouvaient placées sous les rails.

Au pays d'Uri

La landsgemeinde d'Uri se réunira le 5 mai. Outre les tractanda habituels concernant l'administration cantonale, elle aura probablement à désigner un nouveau landammann, M. le conseiller d'Etat Gamma ayant l'intention de ne pas accepter de réélection.

TREMBLEMENT DE TERRE

Airolo, 24 avril.

On a ressenti cet après-midi, à 3 h. 25, à Airolo, un tremblement de terre assez violent. Trois secousses ont été enregistrées dans la direction sud-nord.

Zurich, 24 avril.

D'après une communication du service sismologique, un tremblement de terre assez fort a été ressenti mercredi après midi à 3 h. 21 min. 52 sec. dans tout le nord et le sud de la Suisse.

D'après les dépêches des stations d'observation de Zurich et de Coire, le foyer doit se trouver à environ 200 km. de distance de Zurich, dans le nord de l'Italie, dans la région de Bergame et du lac de Garde.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Fédération ouvrière fribourgeoise. — Réunion du comité, ce soir, jeudi, à 8 heures, au local, Grand'rue, 13.

Société de gymnastique « Freiburgia ». — Assemblée mensuelle, ce soir, jeudi, 25 avril, à 8 h. ½, au local, Casino-Simplon. Tractanda importants.

Chœur mixte de Saint-Nicolas. — Ce soir, jeudi, à 8 h. ¼, assemblée générale extraordinaire au local.

— Demain matin, vendredi, à 8 ½ h., Requiem de 7me pour Mme von der Weid.

Männerchor. — Heute Abend, 8 ¼ Uhr, Uebung.

FRIBOURG

—o—

Artillerie de forteresse

La Direction militaire nous prie d'insérer :

Par décision du 23 avril, l'heure d'entrée au service pour l'état-major du groupe d'artillerie de forteresse 4 et les compagnies d'artillerie de forteresse 12 A et 12 B élite, mobilisés le 29 avril, a été fixée à 5 heures du soir, à Lavey-village, au lieu de 4 heures.

Nos étudiants

La section universitaire *Alemannia* de l'Université s'est reconstituée pour le semestre d'été. Le nouveau président est M. A. Eggerschwiler ; le vice-président, M. Peter Kaller ; le secrétaire, M. Alphonse Beck, tous trois Lucernois ; le fuchs-major est M. Lorenz Bruhart, d'Ueberstorf. La section compte une soixantaine de membres.

Corps enseignant

Sur proposition de M. Oscar Genoud, syndic, le Conseil général de Châtel-Saint-Denis a décidé, à l'unanimité, d'accorder à son corps enseignant une allocation équivalente à celle de l'Etat.

Le « Désert » de David

C'est donc demain soir, vendredi, à 8 h. ½, au Casino-Simplon, qu'aura lieu la première exécution de l'Ode-Symphonie le *Désert*, de Félicien David, par la Société de chant et l'Orchestre de la ville. Une telle œuvre mérite un bel auditoire. Notre public le comprendra et il ne sera pas déçu.

Une deuxième audition, destinée plus spécialement aux personnes qui ne pourraient pas s'y rendre le soir, aura lieu dimanche à 5 h. ; puis une troisième mardi, 30 avril, à 8 h. ½ du soir. Enfin, si tous les pensionnats annoncés ne peuvent trouver place, dimanche-ci, une audition supplémentaire se donnerait à leur intention.

Les personnes désireuses d'entendre le chef-d'œuvre de David feront bien de prendre leurs avances ; les cartes d'entrée sont en vente au magasin de musique de M. L. Von der Weid.

Sociétés fribourgeoises d'agriculture

Les délégués de la Fédération des Sociétés fribourgeoises d'agriculture ont tenu leur assemblée annuelle à Fribourg, le 20 avril, sous la présidence de M. le député Joseph Jungo, vice-président.

Le rapport du comité mentionne avec un profond regret le deuil qui a frappé la Fédération dans la personne de son président, M. le conseiller national Wuilleret. L'assemblée s'est associée à l'hommage rendu à M. Wuilleret pour son long dévouement à notre agriculture en se levant en l'honneur de sa mémoire.

M. le conseiller d'Etat Savoy a été nommé président de la Fédération à la place de M. Wuilleret.

Les comptes de la Fédération ont été approuvés ; sa fortune s'élève à 9560 francs.

La Fédération a décidé de donner, cette année, des encouragements en faveur de l'arboriculture et de s'occuper de favoriser l'élevage de la volaille.

On a entendu la lecture d'un travail de M. le professeur Berninger sur les questions agricoles et économiques du jour (extension des cultures, etc.).

Un dîner a réuni ensuite les délégués au restaurant des Merciers.

La correction de la Broye

La Confédération alloue une subvention de 40 %, soit au maximum de 35,000 fr., pour la correction de la Broye sur les territoires de Promasens, Ecublens et Eschiens, correction dont le coût est évalué à 88,000 fr.

La musique au service d'une bonne œuvre

Le concert qu'a donné dimanche, au Casino de Romont, la Cécilienne de cette ville, avec le concours du jeune quatuor *Marguerite*, de Fribourg, a été par son succès un précieux encouragement, et pour ses organisateurs et pour les artistes de la capitale qui avaient accepté de se rendre à Romont y jouer au profit de l'orphelinat paroissial. Le quatuor se fit entendre le matin déjà, à l'office, dans le superbe *Ave verum* de Mozart. Il a fait preuve, dans cette exécution et dans celle de l'après-midi, d'une belle homogénéité, résultat d'un travail persévérant, et d'une heureuse fusion de talents remarquables. Les dévoués artistes ont été très applaudis. La Cécilienne ne l'a pas été moins dans ses chœurs bien enlevés, qui dénotaient une consciencieuse préparation et un sentiment musical qui va sans cesse en se perfectionnant.

Les Romontois garderont de ce concert la meilleure impression ; ce fut, pour beaucoup d'entre eux une véritable révélation. Aussi, se promettent-ils de recourir encore au généreux concours de l'aimable quatuor de Fribourg et d'aller en plus grand nombre l'entendre et l'applaudir.

Conférences apicoles

La société d'apiculture du district de la Sarine fera donner dimanche, à 3 heures, au Café du Chamois, à Villars-sur-Glâne, une conférence par M. Schmarenberger, secrétaire de l'*Abeille*. Sujet : « Travaux apicoles de la saison pour obtenir le maximum de rendement en sauvegardant la santé des ruches. »

Le même jour, une conférence apicole sera donnée à Courtion, à l'auberge, à 3 h. de l'après-midi.

Sujet : « Historique de l'apiculture ; les différents systèmes de ruches ; leurs avantages et leurs inconvénients », par M. J. Kolly, président de l' « Abeille fribourgeoise ».

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

L'offensive allemande

Commentaire français

Paris, 25 avril.

(Havas.) — Après moins d'une semaine d'accalmie, l'activité de combat s'est rallumée subitement sur le front franco-britannique. Une nouvelle phase commence, dans la gigantesque bataille engagée depuis le 21 mars. Déjà, l'ennemi a livré, il y a un mois, près d'Amiens, une bataille qui affectait un assez large front, sur les deux rives de la Somme, et connut des épisodes multiples dans la région d'Albert et Montdidier et sur l'Avre. Mais, soit aux ailes, soit au centre, les Allemands furent fixés dès la fin du mois de mars. Aussi, avaient-ils dû reporter leur effort ailleurs. C'est pourquoi, le 9 avril, ils commençaient la bataille des Flandres. Celle-ci s'étant stabilisée à son tour, l'état-major impérial revient à son objectif primitif, Amiens, qu'il visait à atteindre par une poussée directe au centre de la pointe étranglée formée par le confluent de la Somme et de l'Avre.

L'attaque, hier, a porté sur une quinzaine de kilomètres, depuis le village de Fouilloy, situé sur la Somme, au sud de Corbie, jusqu'au village de Hailles, sur l'Avre.

Ce front, relativement étroit, est tenu par les forces françaises et anglaises. C'est donc encore à la soudure des deux armées que l'ennemi tente de nouveau de rompre notre ligne. Une préparation d'artillerie d'une extrême violence, qui a duré toute la nuit, a précédé l'action d'infanterie, puis, une bataille furieuse s'est engagée avec des effectifs très puissants. Commencée à 5 h. du matin, elle n'était pas terminée dans la soirée.

Après des assauts répétés, la situation s'établit ainsi :

A gauche, sur le front d'attaque, tenu par les troupes britanniques, les Allemands ont été entièrement contenus. Au sud, les Alliés ont dû céder quelque terrain à l'est de Villers-Bretonneux, que l'ennemi a occupé.

Au sud du champ de bataille, où la lutte fut particulièrement âpre, l'ennemi n'a réussi à marquer quelque progrès que dans la région de Hangard. Il a poussé jusqu'au bois au nord de cette localité et atteint les lisières orientales du village, où les troupes françaises résistent toutefois avec une ténacité magnifique.

Plus à l'ouest, le long de l'Avre, nos soldats ont eu à subir des combats non moins durs, entre Castel et Hailles. Toutes les positions importantes intermédiaires, comme la cote 82 et le bois de Senecat, sont restées entre nos mains. L'échec de l'ennemi, dans ce secteur, est complet.

En même temps qu'il menait avec violence son attaque principale, l'ennemi effectuait, sur d'autres points du front britannique, au nord de la Somme et au nord du canal de La Bassée, des démonstrations qui demeurèrent vaines.

En somme, la première journée de la seconde bataille d'Amiens n'a donné, à part un repli partiel, aucun résultat appréciable à l'adversaire, dont la ruée se heurte à la vaillance égale des soldats français et anglais qui luttent côte à côte.

Le bombardement de Paris

Paris, 25 avril.

(Havas.) — Le canon à longue portée a continué à tirer sur la région parisienne, dans la journée du 24. Il n'y a pas de victime.

L'attaque contre Ostende et Bruges

Berlin, 25 avril.

(Officiel.) — Suivant les déclarations faites par sir Eric Geddes, premier lord de l'amirauté, devant la Chambre des communes, l'opération contre Ostende et Zeebrugge, qui avait pour but de boucher les ports, aurait atteint son résultat.

Il est déclaré expressément que les opérations navales sur les côtes de Flandre n'ont été entravées en quoi que ce soit par les Anglais.

Combat naval dans l'Adriatique

Vienne, 25 avril.

(B. C. V.) — On mande du quartier militaire de la presse :

Dans l'après-midi du 22 avril, quelques-uns de nos navires manœuvrant en mer furent attaqués par 5 avions italiens qui lancèrent leurs bombes sans succès. Les avions ennemis ont été chassés par les nôtres.

Le pilote de l'hydroavion *A. 79*, lieutenant Ernst Strecker, combattant contre trois appareils, a forcé l'un de ceux-ci à atterrir devant Rovigno. Le pilote est resté entre nos mains.

Rome, 25 avril.

(Stefani.) — Le 24 avril, malgré les mauvaises conditions atmosphériques, nos hydroavions, dans la haute Adriatique, furent actifs. Nos appareils de reconnaissance ayant signalé, aux environs de Pola et de Rovigno, des mouvements de torpilleurs ennemis et de petits cargo-boats, une de nos escadrilles de bombardement les attaqua avant midi, réussissant à atteindre de deux bombes un torpilleur.

Autour de midi, dans le canal de Fasana, un navire de guerre protégé par des torpilleurs et des hydroavions fut surpris. Un hydroavion fut abattu par nos appareils et précipité à la mer en débris.

Le navire de guerre et les torpilleurs furent l'objet d'un lancement de bombes intense.

Un de nos appareils, ensuite d'avaries, fut obligé de descendre à la mer, très près de la côte ennemie, mais d'autres de nos appareils, malgré les mauvaises conditions de la mer, réussirent à sauver le pilote et à le transporter à sa base. Nos hydroavions essuyèrent un feu antiaérien intense et furent attaqués par de nombreux appareils ennemis.

L'or américain

Washington, 25 avril.

(Havas.) — M. Mac Adoo envisage un nouvel arrangement pour les avances aux Alliés, selon lequel les Etats-Unis prêteront de plus grandes sommes à la France, à l'Italie et aux autres pays de l'Entente.

Les événements de Russie

Moscou, 25 avril.

Les forces du soviet ont repoussé, le 17 avril, des détachements du général Kornilof, à 12 verstes d'Ekaterinodar. Les troupes de Kornilof ont subi de grandes pertes et ont été dispersées ou capturées par l'armée révolutionnaire.

Le général aurait été grièvement blessé pendant un combat et aurait succombé.

L'armée polonaise

Vienne, 25 avril.

(B. C. V.) — Au comité de la défense nationale, le ministre de la défense nationale, M. Czapp, a déclaré que les hommes ayant appartenu au corps auxiliaire polonais dissous seront mis à la disposition de l'armée polonaise.

Les pourparlers russo-ukrainiens

Moscou, 25 avril.

(Havas.) — Pour les prochaines négociations de Smolensk, entre l'Ukraine et les représentants du soviet de Moscou, l'Allemagne a décidé que des plénipotentiaires ukrainiens seront assistés de délégués allemands. Il apparaît que les délégués présents comme arbitres joueront un rôle prépondérant, et comprendront des spécialistes des questions militaires et économiques.

Une agitatrice italienne

Lugano, 25 avril.

D'après la *Gazzetta Ticinese*, Marie Giudicie, qui est l'un des principaux inculpés dans les troubles du mois d'août dernier, et qui se trouve en prison à Turin, avait séjourné à Lugano, en 1904, avec la fameuse socialiste russe-italienne *Balabanof*. Elles avaient fondé ensemble un journal de propagande socialiste féminine, sous le titre : *Sù, compagne !*

L'ex-grand maître Nathan

Rome, 25 avril.

Le 21 avril, l'ex-grand maître de la franc-maçonnerie, Ernest Nathan, a donné, dans l'un des théâtres, une conférence sur ce thème : *La Franc-maçonnerie, ses buts et la guerre*, disant que le conflit touche à sa fin et que son résultat correspondra aux aspirations maçonniques, à une condition : la résistance.

Un succès de M. Maura

Madrid, 25 avril.

(Havas.) — La Chambre a discuté la réponse au message de la Couronne.

Le député républicain Hougues a annoncé une interpellation sur les traités de commerce avec la France, spécialement sur les vins.

Le général Marina a défendu l'armée.

Après une intervention du député socialiste Domingo Prieto, M. Maura a prononcé un long discours où il a résumé les impressions du débat, sans insister sur la question du Maroc.

Il a déposé un projet modifiant la situation actuelle de l'armée et la rendant plus conforme aux besoins de la nation, et a terminé en demandant l'appui de la Chambre, pour soutenir le gouvernement dans son œuvre.

La réponse au message a été approuvée par 193 voix contre 1.

SUISSE

Le rationnement du lait

Berne, 25 avril.

Le Département fédéral de l'économie publique a pris une ordonnance réglant le séquestre du lait dans toute la Suisse.

Les producteurs auront droit à un litre par personne et aux quantités nécessaires pour l'élevage des veaux.

Les cantons et les communes auront à créer des bureaux pour le rationnement du lait. Le rationnement est obligatoire pour les cantons et les communes. Il devra être organisé d'ici au 1er juin.

La ration normale, qui sera fixée chaque mois par le Département d'économie publique, sera, à partir du 1er juin et jusqu'à nouvel avis, de 5 décilitres pour les adultes. Les enfants au-dessous de 5 ans et les personnes âgées de plus de 60 ans en recevront un litre.

L'organisation du rationnement est confiée aux cantons. On a renoncé à une carte fédérale uniforme, en raison de la diversité des conditions locales.

Les méfaits de la neige en Valais

Brigue, 25 avril.

(P. T. S.) — Toute la région voisine de Brigue est recouverte d'une couche de neige de 40 centimètres. Les arbres fruitiers et les cultures maraîchères ont beaucoup souffert. La circulation sur la route du Simplon est suspendue. Il en est de même sur les routes de Zermatt et de Saas. Entre Stalden et Saas-Grund, la route a été coupée par une avalanche de 40 mètres de hauteur.

Chambres fédérales

Berne, 25 avril.

Le *Conseil national* termine le débat sur la question du lait.

M. Motta déclare que le compromis ne constitue aucun engagement quant aux autres denrées.

En plusieurs votations éventuelles, l'assemblée adopte les propositions de la majorité de la commission.

Au vote d'ensemble, le projet de compromis est adopté par 134 voix contre 19.

Le Conseil reprend ensuite le débat sur la question des déserteurs et réfractaires.

Le *Conseil des Etats* poursuit l'examen du rapport sur l'exercice des pleins pouvoirs.

Retour d'Italiens dans leurs foyers

Lugano, 25 avril.

La *Gazzetta Ticinese* annonce que, dans quelques jours, une soixantaine de familles italiennes quitteront Lugano pour rentrer en Italie. Les Italiens résidant à Lugano qui sont appelés sous les drapeaux pour la fin d'avril sont au nombre de quelques centaines.

Etat civil de la ville de Fribourg

Naissances

19 avril. — Lauthmann, Robert, fils de Nicolas, journalier, de Tinterin, et d'Anne, née Ducarroz, Grand'Fontaine, 27.

20 avril. — Bertschy, Alice, fille d'Emile, électricien, de Guin, et de Marie, née Repond, rue de la Samaritaine, 25.

Rossier, Henriette, fille d'Alfred, employé aux C. F. F., de Montagny-les-Monts, et de Marie, née Walfen, Péroles, 55.

Décès

22 avril. — Wæber, Eléonore, fille de Marc et de Wilhelmine, née Vogl, de Fribourg, 2 ans, Grand'rue, 40.

Muller, Gottlieb, époux de Rosa, née Zwahlen, journalier, de Bienne, 54 ans, Derrière les Jardins, 58.

Bossy, née Hayoz, Joséphine, veuve de Jean, de Avry-sur-Matran, prébendaire à la Providence, 74 ans.

Institut des Hautes Etudes

Vendredi, 26 avril, à 4 h. ¼, conférence du R. P. de Langen-Wendels : Les lois de la conscience.

A 5 h. ¼, conférence de M. Chérel. Mme de Staël.

Œuvre de protection de la jeune fille

Demain vendredi, 26 avril, fête de Notre-Dame du Bon Conseil, patronne de l'Œuvre, à 8 h., à l'église de Notre-Dame, messe, sermon par M. le chanoine L. Waeber et bénédiction du Très Saint Sacrement. Indulgence plénière pour les membres de l'Association.

Fribourg-Morat-Anet

Les recettes totales du mois de mars 1918 ont été de 28,395 fr., contre 30,130 fr. au mois correspondant de 1917, soit une diminution de 1735 fr.

Le total des recettes à fin mars est de 89,570 francs contre 82,744 fr. à la même date de l'an dernier ; c'est donc une augmentation de 6,826 francs par rapport à l'année dernière.

Calendrier

VENDREDI 26 AVRIL

NOTRE-DAME DU BON CONSEIL

Saints CLET et MARCELLIN, papes, martyrs

Saint Clet ou Anaclet a été le troisième Pape. On ne sait pour ainsi dire rien de lui ; l'historien Eusèbe dit que son pontificat a duré douze ans (de l'an 78 à 90 probablement). Son nom semble n'avoir été que celui d'un esclave ou d'un affranchi. Il appartenait, sans doute, à ce groupe de pauvres gens qui formèrent le noyau primitif de l'Eglise de Rome. Saint Clet fut martyrisé, comme ses deux prédécesseurs.

Saint Marcellin gouverna l'Eglise de 296 à 304. L'empereur Dioclétien avait publié un édit ordonnant la destruction des églises et des livres sacrés, la cessation des assemblées chrétiennes et l'abjuration de tous les chrétiens. Saint Marcellin sauva de la profanation, dans la catacombe de Calixte, en la comblant de terre, la crypte où avaient été enterrés les papes au IIIe siècle et de nombreux martyrs. Mais il eut la douleur de voir les archives pontificales à peu près complètement détruites par les païens. Ce fut une perte irréparable pour l'histoire de l'Eglise. S'il reste si peu de documents sur l'Eglise de Rome, à cette époque, c'est à cet événement qu'il faut attribuer cette lacune.

L'Eglise vénère saint Marcellin comme martyr. Son tombeau, qui se trouvait dans la catacombe de Priscille, était, pour ce motif, l'objet d'une grande vénération.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 25 avril

BAROMÈTRE

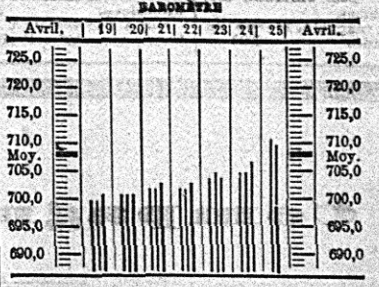

THERMOMÈTRE C.

Avril.	19	20	21	22	23	24	25	Avril.
7 h. m.	1	0	0	0	3	4	0	7 h. m.
11 h. m.	2	1	1	1	5	7	6	11 h. m.
7 h. s.	1	1	1	3	5	9		7 h. s.

TEMPS PROBABLE

Zurich, 25 avril, midi.

Ciel nuageux à variable. Doux. Troubles d'orage à l'ouest.

Buvez le
STIMULANT
Apéritif au Vin et Quinquina

„Henneberg-Soie"

simple et double largeur, noir, blanc et couleurs, etc., de Fr. 1.65 à Fr. 18.50 le mètre

Taffetas soie	de Fr. 4.65 à Fr. 19.80	Soies pour blouses	de Fr. 1.65 à Fr. 28.50
Soies pour robes de mariées	» » 4.20 à » 28.50	Peluches et velours	» » 5.80 » 45.—
Soies pour robes de bal	» » 1.65 à » 25.—		

Satin Grenadine, Duchesse et Elégant, Taffetas, Crêpe de Chine, Surah, écossais, chiné, cachemire de soie, etc. etc. — Franco domicile — Echantillons par retour du courrier. —

G. Henneberg, n. fabricant de Soieries, à **Zurich.**

---

†

L'office de septième pour le repos de l'âme de

Madame René von der WEID

née de Techtermann

aura lieu vendredi 26 avril, à 8 ½ heures du matin, à la collégiale de Saint-Nicolas.

R. I. P.

---

†

Madame et Monsieur Jeandrevin et leurs enfants, à Neuchâtel; Monsieur Rodolphe Baumgartner et ses fils, à Romont; Madame et Monsieur Dévaud et leur fils, à Neuchâtel; Mademoiselle Hedwige Baumgartner, institutrice; Monsieur et Madame Jules Baumgartner, garde-pêche, et leurs enfants, à Romont; Monsieur Albert Dévaud, ingénieur, à Zurich; les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME VEUVE

Henri BAUMGARTNER

leur très chère mère, grand'mère, tante et cousine, décédée à Romont, le 24 avril, dans sa 74e année.

L'ensevelissement aura lieu à Romont samedi 27 avril, à 9 h. du matin.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

R. I. P.

Transports funèbres

à destination de tous pays

A. MURITH

Fribourg

Magasins et bureaux | Rue de l'Université et Rue du Lycée

TÉLÉPHONE 869

Couronnes mortuaires. - Articles funéraires

Cierges, etc.

Servante

(30 ans au moins) demandée dans un petit ménage de la campagne. S'adresser sous P 2238 F, à Publicitas S. A., **Fribourg.**

Bon employé

EST DEMANDÉ

pour travaux de campagne et divers chez

J. REMY, camionnage

BULLE

Eventuellement, un logement serait à disposition pour la famille.

Couturière

demande une bonne ouvrière et une rassujettie.

Mme Odette Berger, à Andermatt, St-Gothard.

LUXUR

donne une chevelure longue et superbe

Ramène les cheveux gris à leur couleur naturelle

enlève les pellicules

Il n'en coûte que **Fr. 1.25** pour être convaincu.

Attestations à disposition.

Adresser les commandes à **M. Alfred CHOLLET-MOULLET, à Riaz.** 2068

On achèterait d'occasion une

vareuse

bon état, pour **officiers**, anc. ordon. infant.

S'adr. **magasin, 14, rue de Lausanne.** 2328

ON DEMANDE

enfants

en pension à la campagne. Bons soins. Bon air. Fr. 35. par mois.

S'adresser sous chiffre P 2374 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

Demoiselle

demande place de réception chez docteur ou dentiste, ne demande pas de gages.

Offres sous P 2431 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

JEUNE COMMIS

19 ans

demande place

pour le 1er juin

dans un bureau ou magasin de la Suisse romande pour se perfectionner dans la langue française. Dactylographie, sténographie française et allemande, bonnes connaissances de la comptabilité. 150 fr. par m. (Diplôme de la S. s. d. c. 1,59). 2319

Offres sous chiffres Ec 1766 Z à Publicitas S. A., **Zurich.**

BON

mécanicien-ajusteur

est demandé pour atelier de mécanique à Fribourg. 2332

S'adresser sous chiffre P 2481 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

Place très recommandée

est offerte à un jeune homme, robuste et actif, pour aider dans une **scierie,** et à la campagne. Excellente occasion d'apprendre l'allemand; bonne nourriture et salaire. Entrée immédiate.

Ecrire sous O 2192 A L Publicitas S. A., Lucerne.

Vieux timbres

sont achetés en collection ou séparément. 2048

Offres sous P 2153 F à **Case postale 21118, Fribourg.**

A LOUER

pour le 25 juillet au 2me étage No 71, avenue de Pérolles, **un appartement de 5 chambres,** une chambre réduit, chambre de bains installée, cuisine, mansarde, cave, part à la buanderie et au séchoir. Chauffage, gaz, électricité. 2331

S'adresser à **M. Francis Gendre,** *receveur de l'Evêché, 49, rue des Alpes,* **Fribourg.**

Pour cause de départ

A VENDRE

un potager

à l'état de neuf. 2318

S'adresser à **Edmond Mauroux,** *café de l'Etoile,* **Autigny.**

A vendre un jeune

chien de garde

S'adresser à **Jos. Perroset, à Neyruz.** 2322

A LOUER

deux belles chambres bien meublées. 2171

S'ad. à Publicitas S. A., **Fribourg** sous chiffre P 2286 F.

Place St-Nicolas, Fribourg

ACHATS DE CHEVEUX TOMBÉS

et fabrication de postiches en tous genres

Teintures de postiches en toute nuances, livrés dans les vingt-quatre heures

Téléphone 26. — **Téléphone 26.**

P. ZURKINDEN, coiffeur

Broderie de Saint-Gall

Grands et nouveaux choix de broderies en tous genres. Robes, blouses et lingerie pour dames et enfants. Banc au marché **samedi et foire.** P 1898 F 1843

Se recommande, **Mme Emile DAGUET,**

Théâtre, *rue des Bouchers, 116.*

CABINET DENTAIRE

H. DOUSSE, chirurgien-dentiste

Téléph. 42 **BULLE** **Avenue de la Gare**

Laboratoire spécial de prothèse moderne. Dentier avec plaque incassable, aluminium, celluloid, caoutchouc.

Spécialité de travaux en or coulé ou estampé.

Couronnes — Travaux à pont.

Dents à pivots. — Redressement.

Châtel-Saint-Denis, *Avenue de la Gare chaque lundi.*

ESTIVAGE

Le syndicat d'élevage de la Haute-Glâne (Vuisternens-devant-Romont) **demande à acheter un estivage.**

Les offres sont reçues par le Président du Syndicat, M. Ern. Deillon, à Vuisternens-devant-Romont.

Atelier de décolletages

A REMETTRE, pour cause de décès, dans ville du canton de Vaud, atelier avec installation complète pour tout genre de décolletages. Contrats de longue durée pour livraison de travail, grande facilité de trouver le personnel nécessaire, bénéfice assuré à preneur sérieux.

Ecrire sous chiffres C. F. 4625 L. à **Orell-Füssli, publicité, Lausanne.** P 31624 L 2336

Montagnes boisées à vendre

Lundi 13 mai prochain, à 2 h. de l'après midi, à l'**Hôtel-de-Ville de Châtel-Saint-Denis,** le soussigné exposera à vendre, par voie d'enchères publiques, ses pâturages boisés appelés **Villard Bonny, Villard du Prieuré, Mormothey et Tremettaz,** attenant au Moléson, de la contenance approximative de 400 poses. — Estivage de 1er ordre de 120 têtes de bétail. — 3 grands chalets avec chambres; celui du Mormothey neuf et moderne. — Conviendrait spécialement pour syndicat: altitudes variant de 1300 à 1900 mètres. 2119

Les conditions déposent chez M. le notaire Genoud, Châtel-St-Denis.

Pour tous autres renseignements, s'adresser au soussigné.

Casimir GENOUD, en Maudens, Châtel-Saint-Denis.

Vente de bétail, chédail et fleuries

Pour cause de décès, la soussignée vendra aux enchères publiques, devant **son domicile, à Autigny, lundi 29 avril,** dès 1 h. après midi, ses fleuries de l'année en foin et regain de la contenance d'environ 40 poses.

Mercredi le 1er mai, dès 9 h. du matin: 2 juments, 5 vaches, 4 génisses portantes de 2 ans, 4 bœufs de 2 ans et 3 ans, 6 génisses d'un an, 4 veaux de l'année, 3 chars à pont, 1 char à échelles, 1 petit char à pont, 1 char de marché à doubles cadres neuf, un trieur à l'état de neuf, une faucheuse, 1 faneuse, 1 charrue Brabant, 1 battoir, 1 herse à prairie, 3 herses, 1 char à purin avec tonneau, 2 caisses à gravier, colliers pour cheval et vache, 1 grande bâche, couvertures, 1 cuve, chaînes à brouer, 4 chenaquets, 1 traîneau, 1 moulin, fourches, râteaux, 1 petit char à lait, brouettes, 1 bascule, une pompe à purin, 1 cric, 1 hache-paille, 1 lot de billes de chêne, 300 tuyaux ciment de 40 cm., ainsi que d'autres objets trop long à détailler. 2276-316

L'exposante, **Veuve Marie BERSET.**

COMPTABILITÉ

Excellentes leçons particulières par correspondance. Initiation rapide à tous les systèmes de comptabilité. Notice sur demande.

H. Sénéchal, *expert-comptable, 1, place du Grand-Saint-Jean,* **Lausanne.** 2130

On demande un brave et robuste

GARÇON

libéré des écoles pour aider à la campagne. — Adresser offres détaillées avec prétentions, à **JAK. SCHMID, Klosterhöfli, Neuenkirch** (ct. Lucerne).

Commanditaire

est demandé par commerçant actif pour développement des affaires. Intérêt 6 % et part aux bénéfices.

S'adresser par écrit sous chiffre P 2 F à Publicitas S. A., **Fribourg.** 2053

BONNE CUISINIÈRE

est demandée

dans un café-pension. 2259

S'adresser à Publicitas S. A., **Bulle,** sous P 780 B.

Jeune sténo-dactylo

sachant trois langues **demande place.** 2237

S'adresser sous chiffre P 2363 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

On demande bonne

SOMMELIÈRE

pour un café de la place. 2266

Offres écrites sous P 2394 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

VÉLO

Occasion

A vendre, raison de santé, **vélo** tout neuf, 2 vitesses. 2229

S'adresser sous P 2356 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

A LOUER

une boucherie

bien achalandée avec appartement pour le preneur, au 1er étage, rue du Tir 9, Fribourg.

Faire les offres par écrit à **Mél. Progin (même adresse au 2me étage).** 2250

Pour visiter les locaux, entre midi et 2 heures.

A LOUER

pour le 6 mai, à la route de Bertigny, **1 appartement** ouvrier de 3 chambres, cave, et galetas, part à la buanderie et au séchoir.

S'adresser à **M. Francis Gendre,** receveur de l'Evêché, bureau: **49, rue des Alpes, Fribourg.** 2129

SAPOLINE

L'étoile de chaque ménagère. Savon demi-liquide, préparé avec des matières premières de 1re qualité. Indispensable à chaque ménage. Convenant particulièrement pour le linge et les planchers en bois ou en ciment, planelles, etc.

Dépôt général pour Fribourg:

Droguerie G. LAPP

A LOUER

bel appartement de 7 chambres, bien exposé, confort moderne, jardin. 2236

Schönberg 47.

Occasion

A céder dentelles de Chantilly noires non dépliées. 2258

Offres sous P 2392 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

ON DEMANDE

à Fribourg, si possible près de la **voie industrielle,** de

grands locaux

bien aérés pouvant servir de dépôts. 2151

Adresser les offres au **ravitaillement communal en combustibles.**

ON DEMANDE UNE

FILLE

propre, sachant faire la cuisine.

Ecrire: **Pedretti,** primeurs, **Vevey,** 2290

Achat de matières

Or - Argent - Platine

Vieux dentiers

Léon DUBOIS

Estayeur-Juré

succ. de A. Perrin-Brunner

LA CHAUX-DE-FONDS

55, Léopold-Robert, 55

A VENDRE

à la rue de l'Hôpital

à prix très avantageux, **maison** de très bon rapport 2307

S'adresser sous chiffre P 2455 F à Publicitas S. A., **Fribourg,** qui renseignera.

Hôtel

A vendre, dans un des chefs-lieux de district du Gros-de-Vaud, un joli petit hôtel, jouissant d'une vieille et bonne renommée; bien situé sur un bon passage et sur la place de foire; conviendrait à jeune ménage, avenir assuré, affaire de toute confiance. 2314

Ecrire sous K 22801 L Publicitas S. A., **Lausanne.**

A LOUER

pour le 25 juillet 1918, un appartement situé à **Jolival,** route Neuveville-Gare, de 2 chambres et cuisine, avec eau, lumière et dépendances. 2323

S'adresser à **M. Félix Spielmann,** Planche supérieure, 225, **Fribourg.**

A LOUER

dès juin prochain, à l'avenue de Pérolles, un grand

magasin

pouvant convenir également pour bureau et un

APPARTEMENT

au rez-de-chaussée. 2097

S'adresser au magasin **d'ornements d'églises, Pérolles 19.**

„LA WINTERTHUR"

Société suisse d'assurance-accidents, à Winterthour

Assurances { individuelles, d'enfants, de responsabilité civile, de voyages, collectives, contre le vol, cautionnement du personnel domestique

RENSEIGNEMENTS GRATUITS

Agence générale:

M. Louis BUTTIN, *15, Place Saint-François* **Lausanne**

Agence principale: **M. F. DUCOMMUN Fils, Fribourg** *rue de Lausanne, 61*

L'Usine des Produits Azotés

à Martigny-Gare (Valais)

cherche tout de suite

100 bons ouvriers

Bon salaire

AMEUBLEMENTS

Th. STRUB

Exposition de Meubles

Rue de Romont - Ancien magasin Bardy

En cas d'absence, prière de s'adresser au magasin principal:

10, Rue du Père Girard, 10

Téléphone 626

Lugano-Institut Landriani

dirigé par les œuvres du Vénérable Don Bosco

Cours élémentaires, secondaires, commerciaux pour jeunes gens de 10-18 ans. **Etude rapide et approfondie de la langue italienne.** Pour programmes et renseignements s'adresser à

LA DIRECTION.

MONTE-FOIN

avec frein automatique, brevet No 73840

Le soussigné avise les agriculteurs qu'il se charge **d'installer des monte-foin.** Son système de frein perfectionné, brevet No 73840, lui permet d'offrir une installation garantie, d'un perfectionnement supérieur et d'un prix très avantageux.

Se recommande, P 1599 F 1642 385

N. MAURON, *constructeur,* **Romont** (Fribourg).

A VENDRE OU A LOUER

à une demi-heure de Fribourg, située sur une ligne d'auto-poste

maison d'habitation

de 17 chambres et dépendances, jardin et parc d'une contenance excédant 1 ½ pose.

Eventuellement, trois appartements pourraient être formés. Conditions de vente très favorables. 2143

S'adresser à **Spycher,** *notaire,* **Banque populaire suisse, Fribourg.**

La Salsepareille Model

est un **Dépuratif & Laxatif** qui a fait ses preuves depuis 30 ans. De nombreuses imitations, paraissant souvent meilleur marché, prouvent le mieux le grand succès de cette préparation, d'un goût exquis et d'un effet doux, ne dérangeant aucune habitude. La Salsepareille Model se recommande spécialement contre la **constipation habituelle et le sang vicié,** ainsi que toutes les maladies qui en dépendent. ⅓ de bouteille, 4 fr. 20; ¾ bouteille, 6 fr. La bouteille pour la cure complète 9 fr. 60. **Se trouve dans toutes les pharmacies.** Mais si l'on vous offre une imitation, refusez-la et faites votre commande par carte postale directement à la **Pharmacie Centrale, Madlener-Gavin, rue du Mont-Blanc, 9, à Genève,** qui vous enverra, **franco** contre remboursement des prix ci-dessus la **véritable Salsepareille Model.**

LA GENEVOISE

Compagnie d'Assurances sur la vie - GENÈVE

FONDÉE EN 1872

Placée sous le contrôle du Bureau fédéral des assurances, à Berne

Assurances en cas de décès

Mixtes, avec ou sans clause d'invalidité.

Vie entière, à primes viagères ou temporaires.

Terme fixe et Dotales, pour la constitution d'un capital en faveur d'enfants.

Rentes viagères immédiates

TARIF POUR HOMMES

Montant de la rente pour un versement de 100 fr.

A 60 ans	Fr. 9,56
A 65 ans	» 11,44
A 70 ans	» 14,10
A 75 ans	» 17,62

Le tarif pour femmes est un peu inférieur.

La Compagnie conclut, en outre, toute autre combinaison d'assurance, au gré du proposant.

Participation annuelle et progressive des assurés aux bénéfices de la Compagnie.

La Compagnie dispose dans ses caisses de 122 francs pour chaque 100 francs de valeur actuelle de ses engagements.

Direction: **10, Rue de Hollande, GENEVE.** — Tél. 39-47

Pour tous renseignements, s'adresser à:

MM. **Jos. GENOUD,** agent général, **Châtel-Saint-Denis.** Tél. 12.

Pierre DOUSSE, agent principal, **Le Mouret.** Tél. 16.

Marcel JOLION, agent principal, **Farvagny.** Tél. 1805-2.

Inspecteur pour la Suisse romande: **M. V. Karcher,** 29*bis*, Chemin de Miremont, **Genève.**